



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hygiène et sécurité

Question écrite n° 119320

## Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les propositions exprimées dans la « Déclaration de Paris » lors des premiers états généraux des infections nosocomiales. Il est notamment demandé que le rapport annuel de la commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRU) rende compte des délais de transmission des dossiers aux patients et que les résultats soient intégrés dans les indicateurs de performance des établissements. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 119320

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 février 2007, page 2058